

PMT

Une vraie Révolution !

Paris 10 avril 2013

A grand renfort de communication, plaquette luxueuse, réunions, slogans, l'entreprise tente de désamorcer les craintes légitimes des salariés.

Mais dès l'annonce fin de l'année 2012 de la mise en place de ce Plan, notre organisation avait tiré la sonnette d'alarme.

Le DG nous dit « Il ne s'agit pas d'une révolution, mais d'une évolution » ! Mais qu'elle est la différence lorsque les dirigeants en même temps nous disent : « il faut des résultats rapidement. » et « ce qui contribuera à la réussite du projet, c'est également la rapidité d'exécution »

Alors Révolution, Evolution qu'elle différence lorsque le terme c'est 2015 et que les mises en place commencent dès à présent ????

Mais disons-le clairement, ce que cache ces belles formules n'est autre chose qu'une restructuration en profondeur de l'entreprise, c'est-à-dire de toutes les sociétés composants le groupe Macif, de tous les services et en fin de la manière même de travailler de tous les salariés.

Décryptons les axes de ce Plan :

1. Accroissement de la productivité = cela veut dire plus de pression commerciale
2. Baisse du coût du travail = combinaison entre la diminution des emplois et l'augmentation de la pression commerciale
3. Transformation de la nature de l'entreprise = d'une mutuelle avec des valeurs humaines nous passons doucement mais sûrement vers un groupe de nature capitalistique.

Les questions que nous nous posons dans le cadre de la défense des droits et intérêts des salariés sont :

- Quelles conséquences pratiques pour les salariés ?
- Ces conséquences sont-elles bénéfiques pour les salariés ?

Aujourd'hui, l'un des premiers chantiers d'après l'entreprise, c'est celui touchant toutes les plates-formes téléphoniques.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que les annonces faites à grand renfort de communication et de réunions des services (dans le non-respect des instances représentatives du personnel) font dire aux salariés et à leurs organisations syndicales que ce Plan est dangereux pour les salariés et que par conséquent il ne faut pas qu'il soit mis en œuvre. Jugez-en plutôt :

- Harmonisation des plages d'ouverture dont le samedi toute la journée. Faudrait-il balayer d'un revers de la main l'équilibre difficile qui a été trouvé dans la plupart des régions entre besoins de l'entreprise et intérêts des salariés ? **Pour nous la réponse est NON.**
- Augmentation de la productivité avec un taux d'efficacité de 90%, généralisation des challenges commerciaux, mise en place d'un entretien de pression quotidien. En quoi cela pourrait-il améliorer les conditions de travail des salariés ? **En RIEN.** En effet, l'augmentation de la productivité se fait toujours au détriment des conditions de travail des salariés et s'accompagne toujours d'outils de contrôle (challenges, entretiens, compétition et autres formes de managements qui dégradent l'image des salariés...)

Mais une des questions qui est sous-jacente à ce fameux Plan, c'est bien sûr celle de la pérennité des emplois sur les sites.

Aujourd'hui, les régions dans une politique d'adaptation à leur sociétariat ont des procédures et conditions de gestions qui sont diverses. Demain le PMT nous promet l'Harmonisation. Mais si demain n'importe quel salarié peut répondre à n'importe quel sociétaire sur tout le territoire français quid de la nécessité des régions ? Quid de la nécessité dans chaque région d'un service PJ, Corpo, téléphone,... ?

On comprend dès lors mieux l'intérêt pour l'entreprise de prôner la mobilité interne.

Le PMT voudrait instaurer la culture du nomadisme pour les salariés. Nous ne sommes pas certains que cela corresponde au projet de vie de milliers de salariés qui ont des racines profondément ancrées dans leur région, famille, qualité de vie, investissement foncier...

C'est pour cela, même si tous les thèmes ne sont pas abordés ici, que notre organisation syndicale lutte contre ce projet et est prête à engager toutes les actions pour éviter aux salariés les conséquences désastreuses de ce projet.

Elle propose à toutes les Organisations syndicales de se rencontrer afin de mettre en commun nos forces et ensemble sur un mandat clair de remise en cause de ce projet faire reculer l'entreprise.

Force Ouvrière demande d'ores et déjà l'arrêt des premières mises en place notamment en ce qui concerne les plates-formes téléphoniques et la prise en compte des revendications des téléconseillers.

Toute l'actualité FO sur notre site : fomacif.unblog.fr

Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite : prendre contact

me syndiquer

Pour tout contact : FEC FO
 Secrétariat FO Macif
 28 rue des petits Hôtels
 75010 PARIS
 Email : fo.macif@gmail.com

Jacques CHATEAU
 RS Comité de Groupe
 Tel : 06 49 23 20 78
 Email : landegav@hotmail.fr

Mathieu CORNILLAUD
 Elu Comité Central Entreprise
 Tel : 06 72 44 48 63
 Email : mcornillaud@macif.fr